

5 ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE

La présentation du projet d'études à Campus France est une étape très importante pour valoriser votre candidature.

Cet entretien permet d'évaluer votre parcours, votre projet et vos motivations afin d'éclairer la décision des établissements d'enseignement supérieur. A l'issue de cet entretien le dossier est transmis aux établissements choisis. C'est l'opportunité pour vous de présenter et défendre votre projet d'études en France.

Prenez toutes les dispositions pour être à l'heure (15 minutes à l'avance).

A cet entretien vous devez apporter une pièce d'identité, votre convocation ainsi que tous les originaux des documents qui figurent dans votre dossier.

N'oubliez pas de mentionner les MOOC que vous avez suivis et de présenter votre TCF ou DALF si vous l'avez déjà passé.

CONSTRUCTION DU PROJET

Quelle formation ? Quel établissement ? Quel diplôme ? Quel métier exercer ? Comment financer mes études ? Où me loger ?

Construire un projet d'études personnel c'est savoir répondre à toutes ces questions. Pour vous aider à mieux préciser votre projet rendez-vous sur le site

- « www.senegal.campusfrance.org »
- Un moteur de recherche des formations supérieures (en partenariat avec l'ONISEP -36 000 formations)
- ▶ Un moteur de recherche de 600 programmes de bourses
- Vous pouvez vous rapprocher de nos espaces d'accueils, d'information d'accompagnement à Dakar, Saint-Louis, Ziguinchor et Kaolack où des conseillers pourront répondre à vos questions d'orientation et de préparation au séjour en France.

Participez aux ateliers d'orientation et aux sessions d'information avec les conseillers Campus France. Informez-vous au quotidien sur la page Facebook « Campus France Sénégal »

VALIDATION DU CHOIX DÉFINITIF EN CAS D'ACCEPTATION

Connectez-vous régulièrement à votre compte pour consulter les réponses des universités.

- Si vous êtes accepté(e), validez votre choix définitif.
- Si vous devez faire un complément de dossier, scannez les documents à compléter avant de le soumettre à nouveau, puis présentez les originaux à l'espace Campus France de votre zone.
- Si vous n'avez pas de complément à faire, imprimez l'accord préalable de préinscription (document PDF disponible dans votre espace personnel).
- Attendez de recevoir le mail de fin de procédure Campus France avant de déposer votre demande de visa.

Prenez contact le plus tôt possible avec les établissements choisis pour le suivi de votre inscription. Vérifiez votre date de rentrée et commencez les démarches consulaires.

2 INSCRIPTION EN LIGNE

C'est la phase de création de votre compte sur la plateforme « Etudes en France », de la saisie de votre parcours et de votre panier de formations (7 choix au maximum).

Pour vous aider, consulter :

- Rubriques procédures d'inscription sur le site
- ▶ Tutoriels sur la page YouTube (Campus France Sénégal)

Choisissez vos formations en vous assurant que vous respectez les conditions d'admission et vérifiez les prérequis de chaque formation sur les sites web des universités.

Des ateliers gratuits d'aide au remplissage de dossier sont proposés par Campus France.

Vous pouvez enrichir la rubrique « parcours et diplômes » avec vos expériences professionnelles, associatives, sportives etc... Chaque activité devra être accompagnée des justificatifs correspondants.

DEMANDE DE VISA



Le passage par Campus France est obligatoire pour toute demande de visa étudiant de plus de 6 mois.

Le visa étudiant vaut titre de séjour pour une durée d'un an. Le paiement des frais Campus France donne droit à un demi-tarif sur le montant du visa étudiant. Prenez rendez-vous dès le mois de juin pour déposer votre dossier à VFS : « www.france-visas.gouv.fr »

Vous pouvez consulter la liste des pièces consulaires sur le site de Campus France Sénégal.

La procédure de demande de visa est du ressort exclusif du consulat général. Campus France n'intervient pas dans le processus de décision visa. Pour toute question écrivez à l'adresse suivante : visas.dakar-fslt@diplomatie.gouv.fr

La demande de visa peut être effectuée <u>90 jours avant la date de départ prévue</u>.

3 SOUMISSION & PAIEMENT

Le formulaire en ligne devra être correctement rempli puis soumis à Campus France après une minutieuse relecture. Les frais de dossier de 75 000 FCFA (non remboursables) sont à régler auprès d'une agence de la BICIS sur présentation de l'autorisation de paiement Campus France envoyée au candidat au moment de la soumission du dossier



Important! Veillez à soumettre votre dossier et à vous acquitter des frais de dossier dans les délais du calendrier campus France en fonction des formations choisies.

PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR EN FRANCE

Campus France met à votre disposition le guide « Mon séjour en France » pour vous aider à vous préparer

Participez aux sessions de préparation au départ organisées par l'espace Campus France. A votre arrivée occupez-vous de :

- Votre installation
- ▶ Votre inscription définitive dans votre établissement
- Vos formalités administratives (OFII, régularisation, etc...)

Avec l'Institut Français vous pouvez acquérir les compétences langagières, disciplinaires et méthodologiques nécessaires à la réussite de vos études universitaires grâce aux sessions de Français sur Objectif Universitaire.

Pour débuter au mieux votre séjour en France, prévoyez d'arriver sur place <u>15 jours</u> avant votre rentrée.

CORRECTION ET VALIDATION DU DOSSIER

Une fois le paiement des frais de dossier effectué, Campus France vérifie les informations de votre dossier.



- S'il est incomplet, le dossier est renvoyé avec des annotations à suivre pour la correction.
- S'il est complet, vous êtes autorisé à prendre rendez-vous pour un entretien sur la plateforme « Etudes en France ».

En cas de correction, veillez à bien prendre en compte les annotations. Pour vous aider, consultez les tutoriels sur la chaine YouTube « Campus France Sénégal ». 2 passages en correction maximum sont autorisés. Au-delà, présentez-vous à l'espace Campus France de votre zone.

ADRESSES UTILES

- Espace Campus France Dakar: KM 1, Avenue Cheikh Anta Diop
- Institut français de Dakar : 89 rue Joseph Gomis
- Institut français de Saint-Louis : Avenue Jean Mermoz Nord
 Alliance Franco Sénégalaise de Ziguinchor : Quartier Nema
- Alliance Franco Senegalaise de Ziguinchor : Quartier Ner
 Alliance Franco Sénégalaise de Kaolack : Rue de France

POINTS DE VIGILANCE

- Ne confiez pas votre dossier à une tierce personne et ne communiquez pas les identifiants de votre compte.
- Si vous avez perdu un relevé de notes, vous devez demander un duplicata à votre établissement.
- À l'entretien, les photocopies légalisées et les scans ne sont pas autorisés.

Attention ! La production de faux documents est un délit de « faux et usage de faux »

